



CONTRAT D'OBJECTIFS



Entre

L'Académie de POITIERS, représentée par Madame la Rectrice d'Académie et la Direction des Services départementaux de Charente-Maritime, représentée par L'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des services de l'Education Nationale

Et

Le collège JEAN HAY, représenté par la principale, autorisée par délibération du conseil d'administration

Cadre :

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le cadre défini par le code de l'éducation, son article R 421-4 précise : « Le contrat d'objectif conclu avec l'autorité académique définit les objectifs à atteindre par l'établissement pour satisfaire aux orientations nationales et académiques et mentionne les indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs ».

« Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires de l'établissement. A ce titre il se prononce sur le contrat d'objectifs conclu entre l'établissement, l'autorité académique et lorsqu'elle souhaite y être partie, la collectivité territoriale de rattachement ».

1. DIAGNOSTIC DE L'ETABLISSEMENT :

THEME 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

FORCES :

- Un accès de la 6^{ème} à la 3^{ème} générale en 4 ans dans le même collège supérieur au taux départemental
- De nombreux projets alimentant les parcours éducatifs des élèves
- Une SEGPA bien incluse dans le collège, régulièrement associée aux différents projets mis en place (au même titre que les élèves du dispositif ULIS)
- Labellisation E3D confirmée depuis 2021
- Dispositif cadets de la sécurité civile
- Dispositif alternants (PPRE 3^{ème}) afin de motiver au maximum les élèves de 3^{ème} en difficulté, de les aider à trouver une solution à l'issue de la 3^{ème}
- Une liaison Cm2-6^{ème} existante, échanges et projets déjà menés dans ce cadre
- Informations relatives aux élèves à besoins éducatifs particuliers qui sont transmises via Pronote pour faciliter la prise en charge des élèves et leur suivi
- Une forte implication des enseignants dans le dispositif devoirs faits
- Accompagnement et respect de l'orientation choisie

OPPORTUNITES :

- Quelques enseignants investis dans les cogni'classes
- 1 enseignant formateur PSC1
- Elèves de 6^{ème} pré-orientés EGPA inclus dans plusieurs disciplines et rattachés à des classes de référence comme les élèves du dispositif ULIS
- Un territoire sur lequel il est relativement facile de trouver un apprentissage en sortant de 3^{ème}
- Des moyens donnés en français et mathématiques dans le cadre de la répartition de la DGH (classes dédoublées) depuis plusieurs années

FAIBLESSES :

- Des élèves entrant en 6^{ème} avec des niveaux inférieurs à la moyenne départementale et des effectifs lourds rendant l'inclusion des élèves pré-orientés assez difficile
- Bilan des compétences de fin de cycle 3 qui montre des insuffisances persistantes
- Des résultats au DNB inférieurs à ceux attendus compte tenu des indicateurs, mais aussi un manque de travail personnel des élèves
- Un manque d'ambition de certains élèves (taux de passage en 2GT nettement inférieur au taux d'élèves orientés en 2GT)
- Suivi des PPRE passerelle Cm2-6^{ème} à renforcer
- Depuis 3 ans, un nombre d'élèves par classe qui a augmenté et est devenu supérieur à celui du département (effets de seuils défavorables)
- Une augmentation des problèmes relationnels entre élèves liée à l'usage inapproprié des téléphones portables (et ce, dès la 6^{ème})
- Des projets parfois trop nombreux concernant les mêmes élèves
- Un pass culture insuffisamment investi (en 2021/2022, trop peu utilisé) mais une offre culturelle parfois trop éloignée nécessitant de prendre des bus dont le coût est trop élevé
- Liaison insuffisante avec le lycée en termes d'échanges entre enseignants
- Une partie des élèves du dispositif alternants se retrouvent davantage en difficultés en raison des absences liées aux semaines passées en entreprise, mais aussi d'un manque d'investissement d'une partie d'entre eux pour rattraper les cours

LEVIERS :

- Dispositif devoirs faits
- Cogni-classe
- Engagement des adultes de l'établissement
- Diversité des projets
- Intégration positive de publics à besoins éducatifs particuliers
- FIL (liaisons collège/lycée)

PRIORITES :

- Réfléchir à des solutions alternatives pour faire progresser les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} (exploiter davantage les évaluations 6^{ème}, prise en charge des élèves du dispositif alternants à améliorer...)
- Poursuivre les actions liées au développement des compétences psychosociales
- Accentuer le suivi des élèves ayant des PPRE Passerelle notamment au cours du 1^{er} trimestre de l'année de 6^{ème}
- Développer l'évaluation des projets et des dispositifs mis en place et poursuivre la labellisation E3D (viser le niveau expert)

THEME 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

FORCES :

- De nombreuses actions menées dans le cadre du CESCE (sensibilisations au harcèlement, usage des réseaux sociaux, compétences psychosociales..)
- Implication dans le dispositif PHARE d'une équipe motivée
- Un binôme santé/social investi
- Un suivi rigoureux mis en place pour les élèves posant des problèmes et pour lesquels des rapports ou des signalements ont été mis en place, informations qui circulent bien entre la vie scolaire et la direction
- Des élèves capables de s'engager dans des projets (restos du cœur, cadets de la sécurité, éco-délégués, concours divers, hip hop, slam, unss..)
- Utilisation des fonds sociaux pour aider les familles vivant des situations précaires
- Un restaurant scolaire proposant des repas de qualité

OPPORTUNITES :

- Enquête locale de climat scolaire menée en mars 2023 dans le cadre du réseau ECLORE
- Présence d'un local jeunes à proximité du collège

FAIBLESSES :

- Engagement collectif restant à améliorer pour faire preuve de plus de réactivité lorsque des dysfonctionnements sont constatés (comportements élèves)
- Progression des incidents liés aux perturbations de cours (2021/2022) et atteintes/violences/élèves
- Augmentation du nombre de conseils de discipline

LEVIERS :

- Actions CESCE

PRIORITES :

- Exploiter les résultats de l'enquête de climat scolaire et travailler sur des solutions à mettre en œuvre pour améliorer le climat scolaire, communiquer davantage sur les actions menées par les éco-délégués
- Utilisation concertée de Pronote

2. LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET LES STRATÉGIES POUR LES ATTEINDRE :

OBJECTIF 1	Assurer à tous et à chacun la réussite au collège
OBJECTIF 2	Favoriser l'engagement de l'élève et le valoriser
OBJECTIF 3	Développer les relations inter-degrés et poursuivre l'ouverture culturelle, économique et à l'international

Quelles seront les stratégies de l'établissement pour atteindre l'état final visé ?

Développer la réflexion et les compétences pédagogiques au service des apprentissages

Promouvoir la démarche de projet par la mise en cohérence des enseignements et des actions éducatives

Conforter une école bienveillante et exigeante

3. LES INDICATEURS RETENUS

Objectif 1 : Assurer à tous et à chacun la réussite au collège

<i>Indicateurs retenus</i>	<i>Valeur de depart 2022</i>	<i>Valeur cible 2027</i>
Taux de réussite au DNB	79% en 2022 soit -7,4 pt/département	Réduire l'écart avec le département (-2 au maximum)
Taux de passage en 2GT	56,07% en juillet 2022 soit - 6,27 pt/département	60%
Moyenne écrit DNB	9,4 (attendu 10)	Atteindre la valeur attendue

Objectif 2 : Favoriser l'engagement des élèves

<i>Indicateurs retenus</i>	<i>Valeur de depart 2022</i>	<i>Valeur cible 2027</i>
Part des élèves engagés dans un projet collectif	67%	90%
Part des élèves licenciés à l'AS	24,26% (1/3 de filles dans le nombre de licenciés et 2/3 de garçons)	28% mais avec une part de filles plus proche de 40%
Part des élèves impliqués dans la chorale	5%	8%

Objectif 3 : Développer les relations inter-degrés et poursuivre l'ouverture culturelle, économique et à l'international

<i>Indicateurs retenus</i>	<i>Valeur de depart 2022</i>	<i>Valeur cible 2027</i>
Actions de liaisons avec le lycée de secteur	1 (latin)	3/an
Consommation du pass culture	66%	Plus de 90%
Séjour à l'étranger ou projets menés avec l'étranger	0 (?)	2

4.LES ACTIONS :

<p>Objectif 1 : <i>Assurer à tous et à chacun la réussite au collège</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> * DNB Blanc à maintenir, 1 semaine “cap brevet” avant les écrits du DNB, préparation à l’oral à poursuivre, donner du sens à cet examen * Harmonisation des pratiques d’évaluation (bilans périodiques, élaboration de grilles communes) * Améliorer la prise en charge et le suivi des élèves du dispositif alternants (au retour de stage notamment) * Renforcer le lien collège/famille par un dialogue avec les familles autour de l’orientation et de l’affectation (repenser les conseils de classe ?) * Avoir une politique éducative plus cohérente grâce à un meilleur engagement collectif (y compris/implication des parents) * Formation des ASSEDU / devoirs faits
<p>Objectif 2 : <i>Favoriser l’engagement des élèves</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> * Consolider les pratiques sportives dans le cadre de l’AS * Poursuivre la valorisation de l’engagement des collégiens (remise de prix, articles sur le site du collège, presse...) * Consolider et développer les projets pluridisciplinaires * Poursuivre les actions avec les éco-délégués, les cadets de la sécurité... * Proposer un projet collaboratif à chaque classe du collège (concours, action de solidarité, ...)
<p>Objectif 3 : <i>Développer les relations inter-degrés et poursuivre l’ouverture culturelle, économique et à l’international</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> * Former les enseignants à ADAGE * Mettre en place des actions de liaison avec le lycée de secteur (projets communs, échanges disciplinaires, FIL...) * Faciliter le travail collaboratif * Proposer aux élèves au cours de leur scolarité au moins 2 actions en lien avec l’étranger * Réfléchir en amont aux actions à inscrire dans les PEAC et Parcours Avenir, construire un programme sur 4 ans afin de mieux répartir les projets sur les 4 niveaux

Article 1 :

En conformité avec les objectifs du projet académique et les orientations du projet d’établissement, les responsables de l’établissement s’engagent sur une période de 4 ans à la réalisation prioritaire des objectifs définis, en mobilisant les ressources humaines, les délégations financières et les capacités de formation octroyées.

Article 2 :

Les autorités académiques accompagnent la réalisation de ces objectifs qui devront être mis en œuvre en premier lieu dans le cadre de la dotation globale attribuée. Les moyens horaires, les ressources humaines, financières et de formation seront mobilisés en ce sens.

Article 3 :

Tout au long des 4 années de mise en œuvre, l’efficacité de l’ensemble du dispositif, les résultats obtenus au regard des objectifs retenus, la pertinence des actions identifiées feront l’objet d’un examen du conseil pédagogique. Le cas échéant, la proposition de révision des objectifs retenus sera soumise au conseil d’administration de l’établissement. Dans tous les cas, un bilan annuel des actions menées sera réalisé au regard des indicateurs retenus, et présenté au conseil d’administration.

Article 4 :

Le présent contrat est conclu pour une durée de 4 ans, s’achevant au 30 juin 2027. Il prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Marennes, le

La Rectrice de l’Académie de Poitiers L’IA-DASEN de Charente-Martime

La Principale